

## Bilan de l'ouverture des marchés de l'énergie

### Observatoire des marchés de l'électricité et du gaz naturel (données au 31 décembre 2013)

#### 1. BILAN DE L'ANNÉE 2013

Les marchés de l'électricité restent dominés par les tarifs réglementés : 91 % des sites toutes catégories confondues, soit 67 % de la consommation, sont aux tarifs réglementés en électricité.

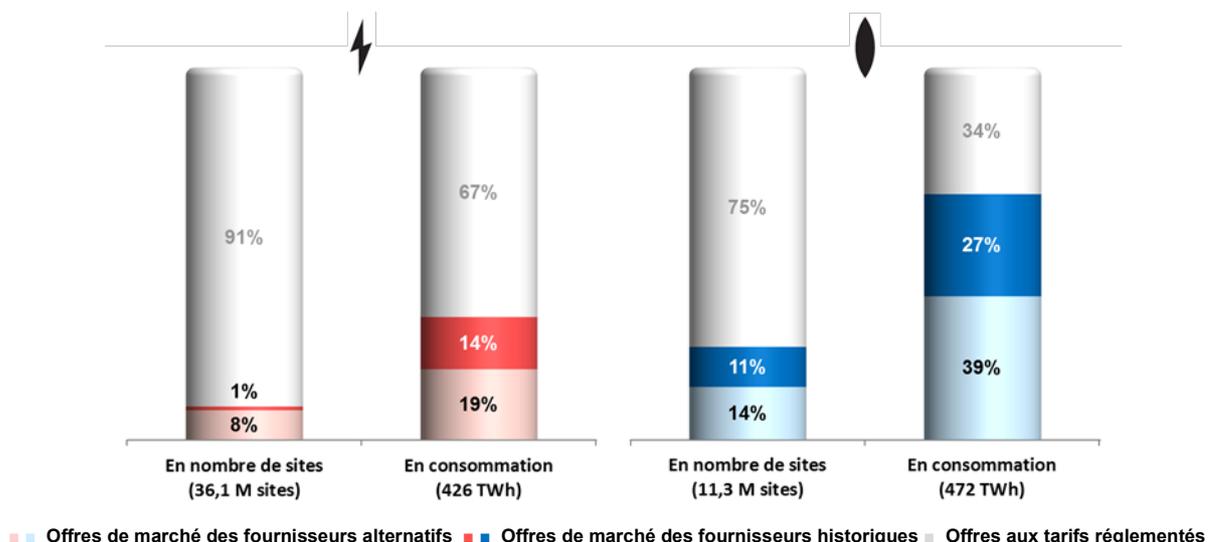
Sur le marché du gaz naturel, 75 % des sites sont au tarif réglementé de vente, ce qui représente 34 % de la consommation.

Sur le marché de l'électricité, pour un client au tarif base 6 kVA consommant 2,4 MWh/an, l'offre de marché la moins chère proposée à Paris est inférieure de 4 % au tarif réglementé de vente TTC. Pour un client au tarif heures pleines/heures creuses 9 kVA consommant 8,5 MWh/an, elle est inférieure de 6 %.

Sur le marché du gaz naturel, l'offre de marché la moins chère proposée à Paris, à un client type consommant 750 kWh/an (Base « Cuisson ») est inférieure de 7 % au tarif réglementé de vente TTC. Pour un client type consommant 17 MWh/an (B1 « Chauffage au gaz »), elle est inférieure de 10 %.

(Ces offres de marché sont évaluées au 31 décembre 2013. Il s'agit de tous types d'offres de marché confondus, indexées au tarif réglementé et à prix fixe).

#### Répartition des sites par type d'offres au 31 décembre 2013



Contacts presse

Anne MONTEIL – 01 44 50 41 77 – [anne.monteil@cre.fr](mailto:anne.monteil@cre.fr)

Cécile CASADEI – 01 44 50 89 16 – [cecile.casadei@cre.fr](mailto:cecile.casadei@cre.fr)

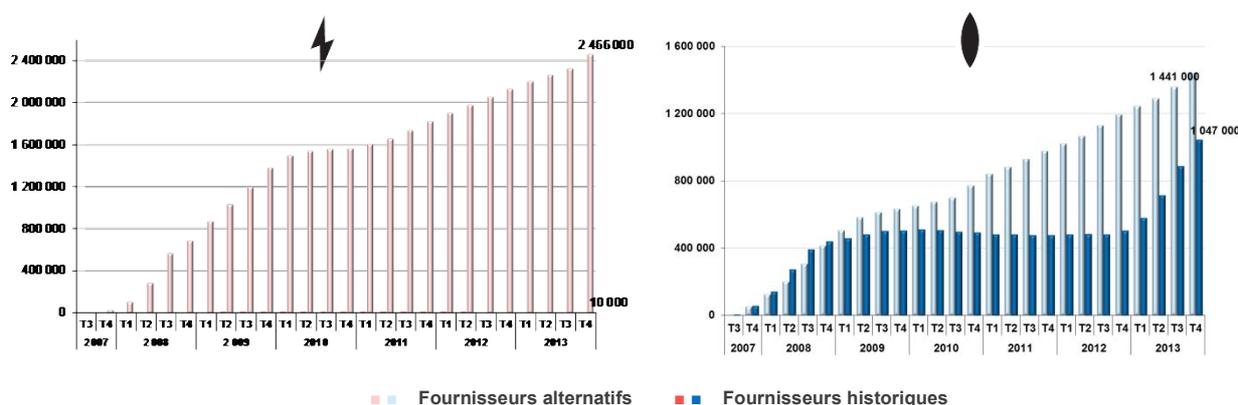
## 2. BILAN DU 4<sup>e</sup> TRIMESTRE 2013

**Clients résidentiels: la part des offres de marché augmente de 5,6 % en électricité et de 10,5 % en gaz**

En électricité, le rythme d'ouverture du marché s'accélère avec 133 000 clients supplémentaires en offre de marché, contre 67 000 au troisième trimestre 2013. En gaz naturel, il reste soutenu avec 238 000 clients supplémentaires en offre de marché contre 240 000 au troisième trimestre 2013.

En électricité, 2 476 000 sites sur un total de 31,2 millions sont en offre de marché, dont 2 466 000 chez un fournisseur alternatif. En gaz naturel, 2 488 000 sites sur un total de 10,6 millions sont en offre de marché, dont 1 441 000 chez un fournisseur alternatif.

**Nombre de clients résidentiels en offre de marché**

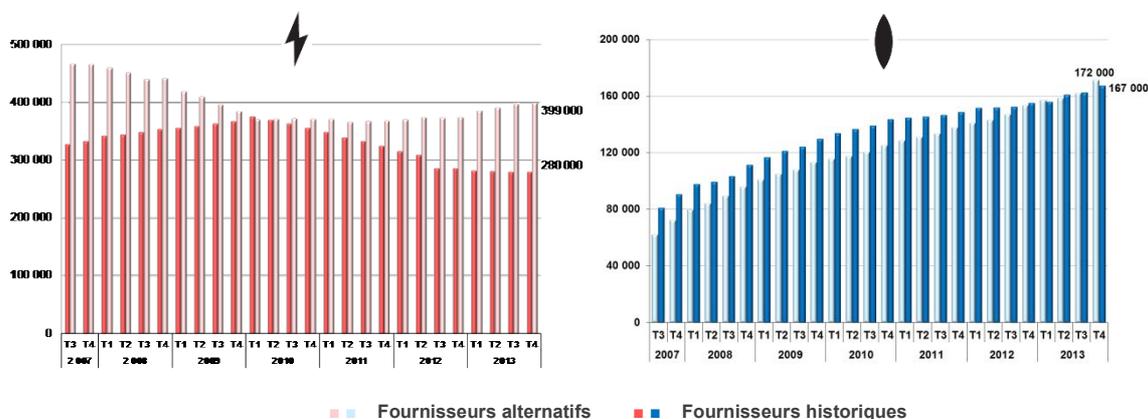


**Clients non résidentiels: la part des offres de marché augmente de 0,3 % en électricité et de 4,4 % en gaz**

En électricité, l'ouverture continue, mais avec un rythme plus faible avec seulement 2 000 clients supplémentaires en offre de marché, contre 5 000 au trimestre précédent. En gaz naturel, le rythme d'ouverture est significativement plus important ce trimestre : on enregistre 14 000 clients supplémentaires en offre de marché à la fin du quatrième trimestre 2013, contre 5 000 au troisième trimestre 2013.

En électricité, 679 000 sites sur un total de 4,9 millions sont en offre de marché, dont 399 000 chez un fournisseur alternatif. En gaz naturel, 339 000 sites sur un total de 673 000 sont en offre de marché, dont 172 000 chez un fournisseur alternatif.

**Nombre de clients non résidentiels en offre de marché**



Les données présentées sont fournies par les gestionnaires de réseaux et les fournisseurs d'énergie et analysées par la CRE.

Contacts presse

Anne MONTEIL – 01 44 50 41 77 – [anne.monteil@cre.fr](mailto:anne.monteil@cre.fr)

Cécile CASADEI – 01 44 50 89 16 – [cecile.casadei@cre.fr](mailto:cecile.casadei@cre.fr)

## Définitions

Depuis l'ouverture du marché pour l'ensemble des consommateurs le 1<sup>er</sup> juillet 2007, les clients peuvent souscrire au choix à deux types d'offres :

- Les contrats aux tarifs réglementés de vente proposés uniquement par les fournisseurs historiques sur leurs territoires respectifs ;
- Les contrats en offre de marché, proposés par les fournisseurs historiques et par les fournisseurs alternatifs, qui en déterminent librement les prix.

Le marché se divise en deux segments de clientèle :

- Les clients résidentiels, qui sont les sites de consommation des clients particuliers ;
- Les clients non résidentiels, qui regroupent tous les autres clients : professionnels, grands sites industriels, administrations, etc.

*Installée le 24 mars 2000, la Commission de régulation de l'énergie (CRE) est une autorité administrative indépendante. Elle concourt, au bénéfice des consommateurs finals, au bon fonctionnement des marchés de l'électricité et du gaz naturel. Elle veille à l'absence de toute discrimination, subvention croisée ou entrave à la concurrence.*

### Contacts presse

Anne MONTEIL – 01 44 50 41 77 – [anne.monteil@cre.fr](mailto:anne.monteil@cre.fr)

Cécile CASADEI – 01 44 50 89 16 – [cecile.casadei@cre.fr](mailto:cecile.casadei@cre.fr)